

Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire (MASA)

Direction Générale des Territoires et de la Mer (DGTM)

Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la Guyane (DEAAF)

Parc REBARD – BP 5002 – 97305 CAYENNE CEDEX

Chargé d'Etudes Statistiques Agricoles

<b>Intitulé du poste : VSC en appui aux missions du Service d'Information Statistique Agricole (SISA)</b>	
Type : Volontariat de Service Civique (VSC) Durée : 12 mois (renouvelable une fois) Prise de fonction, à compter du 1 <sup>er</sup> septembre 2023 Niveau d'étude demandé : Bac + 2 Rémunération : Indemnité d'environ 1490 €/mois nette d'impôts	
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	<p>La Direction Générale du Territoire et de la Mer comprend 3 pôles, dont la Direction de l'Environnement, l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DEAAF) de la Guyane. La DEAAF rassemble les services de l'État en charge de l'agriculture et de l'environnement, dont le Service d'Information Statistique Agricole (SISA), qui compte 8 agents et un réseau d'enquêteurs statistiques.</p> <p>Le SISA est organisé en 3 pôles travaillant en synergie : la production statistique nationale et régionale, les études et la conjoncture, le système d'information géographique.</p> <p>Le SISA mène des enquêtes auprès des agriculteurs sur la structure des exploitations, leur environnement, les productions végétales et animales, les pratiques culturelles, les prix des productions agricoles, ainsi que l'activité des entreprises agro-alimentaires.</p> <p>Le Service a en charge l'établissement des documents régionaux de référence : Statistique Agricole Annuelle et Comptes Agricoles en Guyane. Il veille et contribue à l'alimentation des bases de données pour le site Agreste du MASA.</p> <p>Les enquêtes donnent lieu à l'obligation de production de résultats et de valorisation, sous forme d'études, diffusées sur le site Agreste du MASA.</p> <p>L'activité au sein du SISA est régie par l'obligation du respect des règles du secret statistique (loi de 1951), et de la déontologie issue du code des bonnes pratiques statistiques.</p>
<b>Objectifs du poste</b>	<b>Chargé d'Etudes Statistiques Agricoles</b>
<b>Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter</b>	<b>1- Chargé de Conjoncture :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- L'agent réalise les études du Mémento Statistique Annuel. Il anime le comité de pilotage du Mémento, réalise la collecte d'informations et supervise la PAO.</li><li>- L'agent réalise les publications mensuelles, trimestrielles et annuelles de conjoncture des prix et de production des fruits et légumes</li></ul>
	<b>2- Chargé d'Etudes :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Il participe aux études sur la structuration des filières et l'économie agricole en Guyane</li><li>- Le VSC contribue à apporter l'expertise du SISA, aux services de la DEAAF en réalisant des analyses sur les thèmes de l'Agriculture</li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il participe à la réponse aux problématiques des organismes nationaux et régionaux : Odeadom, Préfecture</li> <li>- Il réalise les études thématiques nationales, publiées sur le site Agreste.</li> <li>- Le VSC est chargé de la valorisation des données issues du Recensement Agricole 2020</li> <li>- Il est chargé de l'animation des publications statistiques pour le site Internet de la DEAAF.</li> </ul>	
<b>Champ relationnel du poste</b>	Le titulaire du poste sera amené à travailler en lien avec le Service Statistique et Prospective (SSP) du MASA, l'ODEADOM, les autres services de la DEAAF, les organismes professionnels, l'INSEE, Préfecture, Collectivités Territoriales	
<b>Conditions Spécifiques</b>	<b>L'agent souscrit un engagement de respect du Secret Statistique</b>	
<b>Compétences liées au poste</b>	Connaissance souhaitée des logiciels de bureautique : Excel, R. Capacité rédactionnelle souhaitée Connaissance souhaitée du contexte local agricole Pratique souhaitée d'une langue régionale	<b>Savoir-faire</b> Respect du secret statistique Rigueur dans l'exécution des tâches Sens de l'initiative, autonomie. Réactivité Savoir animer
<b>Personnes à contacter</b>	M. Jean-Christophe LAMBERT, chef du SISA, Tel : 05.94.21 43 78 – 06 94 21 02 14 <a href="mailto:jean-christophe.lambert@guyane.pref.gouv.fr">jean-christophe.lambert@guyane.pref.gouv.fr</a>	